

Termes de Référence (TDR) pour un appui technique visant l'analyse des obstacles entravant l'intégration des populations clés dans la mise en œuvre de la Couverture Sociale Universelle (CSU) au Maroc

Contexte

Au niveau international, la Couverture Sociale Universelle (CSU) est devenue un pilier central des politiques publiques, consacrée par l'Agenda 2030 et l'Objectif de Développement Durable (ODD) 3 sur la santé et le bien-être. La CSU vise à garantir à toutes les personnes, sans discrimination, l'accès effectif à des services sociaux et de santé essentiels, ainsi qu'une protection financière contre les risques liés à la maladie, au handicap, à la vulnérabilité socioéconomique ou à l'exclusion.

Les normes internationales rappellent que la CSU doit être inclusive, équitable et fondée sur les droits humains. Dans de nombreux pays, les progrès vers la CSU se heurtent néanmoins à des défis structurels, à savoir des inégalités persistantes, une fragilité des systèmes de protection sociale, un manque de financement domestique durable et des obstacles juridiques ou sociaux affectant l'accès des populations les plus marginalisées.

Pour la région MENA, plusieurs pays ont entrepris des réformes ambitieuses visant à étendre la protection sociale. Toutefois, les populations les plus vulnérables, y compris les populations clés exposées au VIH, continuent de faire face à des obstacles majeurs à l'accès aux dispositifs sociaux. Ces obstacles sont de nature :

- Juridique : pénalisation de comportements, absence de protection contre la discrimination, vide juridique sur l'identité de genre, restriction des droits sociaux pour les migrants ;
- Administrative : procédures d'affiliation complexes, absence de documents d'identité, manque de coordination entre les différentes institutions ;
- Financière : coûts directs ou indirects, non-couverture de certains services essentiels ;
- Socioculturelle : stigmatisation et discriminations dans les services publics ;
- Organisationnelle : manque de services différenciés, capacités limitées des systèmes publics à intégrer les services soutenus par les bailleurs.

À cela s'ajoute la dépendance historique d'une partie des services VIH aux financements internationaux (Fonds Mondial...), ce qui rend urgente une intégration structurelle dans les mécanismes nationaux.

Depuis 2021, le Maroc a lancé un chantier royal majeur de généralisation de la Couverture Sociale Universelle, destiné à transformer en profondeur l'accès équitable aux droits sociaux. Le programme vise notamment :

- L'universalisation de l'assurance maladie ;
- L'élargissement des allocations familiales ;
- L'intégration des personnes sans protection sociale ;
- La réforme du ciblage et l'amélioration des prestations.

Ce chantier, inscrit dans la Constitution et porté politiquement au plus haut niveau, représente une opportunité historique de réduire les inégalités sociales.

Cependant, malgré les efforts déployés, les populations clés exposées au VIH, les personnes vivant avec le VIH, les travailleur.se.s du sexe (TS), Les hommes ayant des relations sexuelles aux hommes (HSH), les personnes usagères de drogues, les migrants en situation administrative irrégulière, les personnes transgenres et personnes détenues continuent de rencontrer des barrières systémiques qui limitent leur accès effectif aux droits sociaux. Une enquête rapide menée en 2025 auprès de 260 participant.e.s, où les populations clés représentent une part importante de l'échantillon (19 % de personnes vivant avec le VIH, 18 % de travailleur.se.s du sexe et 10 % d'usager.ère.s de drogues injectables), a montré une forte vulnérabilité sociale et sanitaire (67 % ne sont pas affiliés à l'assurance maladie obligatoire (AMO), seulement 20 % sont inscrits au registre social unifié (RSU) et 6,2 % bénéficient du soutien social direct). Les obstacles majeurs à l'accès aux services seraient les procédures administratives lourdes (25,6 %), le coût des soins (25,6 %), la stigmatisation (18,7 %) et le manque d'information (16,5 %). Par ailleurs, 47 % souffrent d'au moins une maladie chronique. Les freins à l'accès aux services sociaux incluent un seuil d'éligibilité jugé trop élevé (19,8 %) et des procédures complexes (14 à 15 %). Ces résultats soulignent l'urgence de simplifier les démarches, réduire la bureaucratie, améliorer l'accès à l'information et lutter contre le stigmatisme pour garantir une CSU réellement inclusive.

Aussi, dans un contexte où une partie des services destinés aux populations clés reste financée par des bailleurs internationaux, la question de la durabilité, de l'intégration et de l'équité devient centrale.

Face à ces défis, le collectif communautaire national marocain a décidé de lancer un travail stratégique visant à :

- Documenter de manière rigoureuse l'état d'avancement de la CSU au Maroc,
- Identifier les obstacles systémiques empêchant l'accès équitable des populations clés,
- Proposer des réformes fondées sur des preuves nationales et internationales,
- Alimenter un plaidoyer structuré auprès des décideurs publics.

Ce travail vise à garantir que la généralisation de la CSU soit réellement inclusive, conformément aux engagements nationaux et internationaux du Maroc.

Objectif principal de la mission

Produire une analyse technique, juridique, administrative, financière et sociopolitique des obstacles limitant l'accès des populations clés (PC) aux dispositifs de la CSU au Maroc, et formuler des recommandations stratégiques de plaidoyer, basées sur des preuves nationales et internationales, permettant d'assurer une CSU pleinement inclusive, équitable et conforme aux engagements du Royaume.

Objectifs spécifiques de la mission

- Documenter l'état d'avancement de la mise en œuvre de la CSU au Maroc en analysant les évolutions institutionnelles, législatives et opérationnelles, ainsi que les écarts entre les ambitions nationales et les résultats observés ;
- Identifier et analyser les obstacles majeurs rencontrés par les PC, qu'ils soient juridiques, administratifs, financiers, organisationnels, sociaux ou liés à la stigmatisation, et qui entravent leur accès effectif aux dispositifs de la CSU ;
- Évaluer la prise en compte des besoins spécifiques des populations clés dans l'offre actuelle de protection sociale (prestations, AMO, services couverts/non couverts, accompagnement social) et dans les mécanismes d'accès existants ;
- Examiner les enjeux de durabilité et de transition, notamment la dépendance aux financements internationaux et la capacité du système national à intégrer et financer durablement les services VIH/PC dans la CSU ;
- Produire une analyse comparative internationale et formuler des recommandations opérationnelles, fondées sur les bonnes pratiques internationales, incluant des propositions législatives, institutionnelles, financières et de plaidoyer, ainsi que des outils d'influence (notes de plaidoyer, policy brief, présentations).

Missions spécifiques de l'Expert(e)

L'expert.e aura pour missions principales d'appuyer le collectif communautaire national dans l'analyse, la documentation et la formulation de recommandations stratégiques pour une CSU pleinement inclusive des populations clés au Maroc. À ce titre, il/elle devra :

- Réaliser une analyse ciblée du cadre juridique, administratif, institutionnel et financier afin d'identifier les principaux obstacles qui limitent l'accès des PC à la CSU au Maroc ;
- Évaluer la prise en compte des besoins des PC dans les dispositifs actuels de protection sociale, et analyser les enjeux de durabilité, notamment au regard de la transition des financements internationaux ;

- Conduire un benchmark international pour identifier des modèles, approches et réformes pertinentes permettant d'enrichir les perspectives nationales en matière d'inclusion des populations vulnérables dans la CSU.
- Formuler des recommandations opérationnelles et produire des outils de plaidoyer : note stratégique, policy brief, présentation institutionnelle pour soutenir un dialogue constructif avec les décideurs publics.

Résultats et livrables attendus

La mission donnera lieu à la production des livrables suivants :

- Rapport analytique consolidé clair et structuré présentant :
 - Une analyse des obstacles juridiques, administratifs, financiers, institutionnels et socio-culturels rencontrés par les populations clés dans l'accès à la CSU ;
 - Une évaluation sommaire de la prise en compte de leurs besoins dans les dispositifs de protection sociale ;
 - Les enjeux de durabilité et de transition des financements sur la viabilité du CSU ;
 - Une synthèse interprétative des constats majeurs.
- Benchmark international synthétique résumant les expériences internationales pertinentes en matière d'inclusion des populations vulnérables dans la protection sociale, avec les :
 - Réformes clés ;
 - Modèles efficaces ;
 - Mécanismes institutionnels inspirants ;
 - Éléments transposables au contexte marocain.
- Matrice des obstacles et opportunités comme outil opérationnel (tableau synthétique) permettant de visualiser de manière comparative les :
 - Obstacles identifiés, classés par nature et par niveau (juridique, administratif, financier, organisationnel, socio-culturel) ;
 - Impacts associés ;
 - Leviers de réforme potentiels.
- Recommandations stratégiques pour le plaidoyer sous forme d'un ensemble de recommandations hiérarchisées (court, moyen, long terme), portant sur :
 - Les réformes juridiques ;
 - La simplification administrative ;
 - L'adaptation des dispositifs de protection sociale ;
 - L'intégration durable des services VIH/PC ;
 - Les mécanismes financiers soutenables ;

- Les axes de plaidoyer prioritaires.
- Outils d'influence et de communication pour soutenir le dialogue politique avec les institutions nationales :
 - Une note stratégique de plaidoyer ;
 - Un policy brief (2 pages) destiné aux décideurs ;
 - Une présentation PowerPoint avec les résultats en plus des recommandations.

Formats des rapports

Tous les rapports, notes et compte-rendu élaborés par le(a) consultant(e) seront rédigés en langue arabe et traduits en français ou inversement.

Les documents à déposer seront disponibles dans les formats suivants, à la fois en version papier et électronique en Word, PDF et Powerpoint de synthèse.

Durée de la mission

Le(a) consultant(e) sera recruté(e) pour une période de 15 jours, sur la période d'avril à septembre 2026.

Profil et qualifications requises

- Formation académique : Diplôme de niveau Master ou Doctorat dans l'un des domaines suivants : santé publique, politiques publiques / protection sociale, droit (spécialisation en droits humains ou droit social), économie de la santé, sciences sociales (anthropologie, sociologie de la santé, développement). Une formation complémentaire en droits humains, genre, santé communautaire ou analyse des systèmes sociaux constitue un atout majeur.
- Expérience professionnelle :
 - Minimum 7 années d'expérience dans :
 - ✓ L'analyse des systèmes de protection sociale ou politiques publiques ;
 - ✓ L'étude des systèmes de santé et de la CSU ;
 - ✓ Le travail sur les PC et les questions VIH ;
 - ✓ Le diagnostic des obstacles juridiques, administratifs et financiers à l'accès aux droits ;
 - ✓ Le plaidoyer basé sur des preuves (evidence-based advocacy).
 - Expérience démontrée au Maroc avec compréhension fine :
 - ✓ Du cadre juridique national ;
 - ✓ Des dispositifs marocains de protection sociale (AMO, programmes sociaux, affiliation RAMED/AMO-TADAMON, etc.) ;
 - ✓ Du fonctionnement institutionnel (santé, CNSS, CNOPS, protection sociale, intérieur, justice) ;

- Expérience avérée dans la conduite d'études comparatives internationales (benchmark) et l'adaptation de modèles internationaux aux contextes locaux.
- Compétences techniques attendues :
 - Maîtrise des méthodes d'analyse juridique, institutionnelle, administrative et financière ;
 - Très bonnes compétences en analyse qualitative (entretiens, analyse thématique...);
 - Capacité à élaborer des recommandations stratégiques et à produire des livrables de haut niveau (notes stratégiques, policy briefs et présentations orientées décideurs) ;
 - Solide compréhension des enjeux de droits humains, d'équité en santé, de la non-discrimination et stigmatisation, de la santé communautaire.
- Compétences transversales
 - Excellente capacité rédactionnelle (arabe et/ou français obligatoire) ;
 - Capacité d'écoute, de synthèse et de travail collaboratif avec des acteurs institutionnels et communautaires ;
 - Sensibilité aux enjeux d'éthique, confidentialité, respect des droits et sécurité des populations clés.
- Atouts souhaités :
 - Connaissance approfondie du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, Tuberculose et Paludisme, de ses mécanismes et de la logique transition/durabilité ;
 - Expérience avec des organisations communautaires marocaines ou collectifs des populations clés ;
 - Expertise antérieure dans des projets similaires de plaidoyer ou d'analyse de politiques publiques.

Composition de l'offre technique et financière :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae (CV) détaillé
- Proposition technique:
 - ✓ Approche méthodologique détaillée pour la réalisation des livrables.
 - ✓ Calendrier indicatif de réalisation de la mission.
 - ✓ Description des moyens envisagés (outils, démarches participatives, ...etc.).
 - ✓ Références de missions similaires réalisées, avec résultats obtenus le cas échéant.
- Proposition financière:
 - ✓ Détail des honoraires proposés, ventilés par étape/activité ou livrable.
 - ✓ Frais annexes estimés (déplacements, ateliers, impressions, etc.).
 - ✓ Modalités de paiement souhaitées.



Dépôt du dossier de candidature

Les candidat(e)s doivent envoyer leur dossier de candidature aux adresses suivantes : recrutement@alcs.ma et g.azendour@alcs.ma, ou par courrier physique à l'adresse :

Association de Lutte Contre le Sida (ALCS), Rue Salim Cherkaoui, quartier des hôpitaux, 20360, Casablanca.

La date limite de réception des dossiers de candidature est **le mercredi 18 mars 2026, à 17h30 GMT.**

